



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2025/2026 - version octobre 2025



Nom du tournoi :	Plume des Dômes 2026 Par Alliance Digitale		
N° de dossier Poona :	2504917		
Club ou comité organisateur du tournoi :	Le Volant des Dômes (VDD)		
Lieu de la compétition :	Gymnase Edith Tavert - Clermont-Ferrand		

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)		
Il s'agit d'un tournoi nocturne :	Non		

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :	National		
2) La compétition se déroule du :	04/07	2026	au 05/07 2026

3) Dans :	1	salle(s) et sur	terrains
Salle 1 =	11	terrains	
Salle 2 =		terrains	
Salle 3 =		terrains	
Salle 4 =		terrains	

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet		
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	Denis MARQUE		

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	Quentin BRIOLAT		
-----------------------------------	-----------------	--	--

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de inclus,	NC	à	N2
---	----	---	----

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui	S Intergenres non	D Intergenres non
--------	--------	--------	--------	--------	-------------------	-------------------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

DH&DD samedi 4/7 - MX dimanche 5/7						
------------------------------------	--	--	--	--	--	--

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	deux	discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules puis élimination directe	

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement uniquement				
---------------------------	-----------------------------	--	--	--	--

13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	01/05	2026	à	00:00	heure (hh:mm)
La date limite de réception des inscriptions est fixée au	16/06	2026	à	23:59	heure (hh:mm)
Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de	300	pour l'ensemble de la compétition			

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :

sur badnet : Oui

par voie postale :

15) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 18 2 tableaux 23 3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera individuellement uniquement

18) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net ou par virement

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	<input style="width: 100px; height: 25px;" type="text"/> 18/06	<input style="width: 100px; height: 25px;" type="text"/> 2026
La confection des tableaux sera effectuée le :	<input style="width: 100px; height: 25px;" type="text"/> 22/06	<input style="width: 100px; height: 25px;" type="text"/> 2026
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	<input style="width: 200px; height: 25px;" type="text"/> du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf. point 19)**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA : david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Avant le tirage au sort : le partenaire restant inscrit pourra trouver un remplaçant extérieur ou dans la liste d'attente pour maintenir son inscription

Après le tirage au sort : le joueur ou la paire sera remplacé par un joueur ou une paire en liste d'attente et s'il n'y a pas de liste d'attente des joueurs extérieurs pourront remplacer directement dans la série.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera RSL 3

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 21 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage et par officiels

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

32) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

Toujours faute

33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Le juge arbitre principal sera M. Denis MARQUE.

Le juge arbitre adjoint sera M. Jérôme BIGAY

En cas de forfait, merci de suivre la procédure suivante :

Avant le tirage au sort : contactez le VDD à l'adresse mail pdd@volantdesdomes.fr. Aucune justification n'est nécessaire pour modifier votre inscription.

Après le tirage au sort et avant la compétition : informez le VDD à la même adresse mail. Cette fois, un justificatif valable sera requis, à l'appréciation du juge arbitre.

Le jour de la compétition : prévenez le référent de la compétition. N'oubliez pas d'envoyer votre justificatif dans les 5 jours suivant la compétition à la ligue AURA, par mail à david.chaillou@badminton-aura.org.

En cas de non-respect de la procédure, des sanctions pourront être appliquées aux joueurs.